Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 18 MARS 2024

RESSOURCES
VIE INSTITUTIONNELLE

Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU
N°CC2024-039

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**67**
Nombre de pouvoirs	**12**
Votants	**79**
Secrétaire de séance : Nathalie MILWARD	

L'an 2024, le 18 mars, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 12 mars, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Jean-Luc BREANT (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ;M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Chantal BREUX (NONANCOURT) ; M. Yannick PAINLEVE (ORMOY) ; Mme Martine MAILLARD (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ;

M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Mme Marie-Lise ALTUR (ABONDANT) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) M. Sebastien LEROUX (DREUX);Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ;M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :
Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) donne pouvoir à Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) donne pouvoir à Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) donne pouvoir à M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-DE-TORCAY) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) donne pouvoir à M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) donne pouvoir à Mme MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) donne pouvoir à Mme Myriam GALKO (BEAUCHES) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).

Il a été exposé que,

Par délibérations n°2020-067 et 2020-068 en date du 23 juillet 2020 modifiées par délibérations n°2021-75 et 2021-75B, le conseil communautaire a délégué au bureau communautaire et au Président une partie de ses attributions.

Conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le **Président** dans le cadre de ses délégations :

Pôle	Objet	Numéro de décision
Technique	Offre de concours de la Société SERENYA Sénior Concept d'un montant de 19 904,40 € TTC pour l'extension du réseau d'eaux pluviales rue Henri Barbusse à Dreux	D2023-163
Ressources	Conclusion du marché n°2023/36 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du diagnostic sur le réseau d'assainissement existant, les travaux de création d'une nouvelle station d'épuration et la réhabilitation éventuelle des réseaux sur la commune d'Ardelles avec la société AMODIAG ENVIRONNEMENT pour un montant global et forfaitaire de 67 393,69 € HT et pour une durée prévisionnelle de 28 mois hors période de parfait achèvement	D2023-164
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 au marché n°2022/31 relatif aux travaux de reprise de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture du bâtiment M du Parc La Radio à Dreux avec la société SOPREMA ENTREPRISE d'un montant de 104 912,78 € HT et portant le montant du marché à 1 074 172,78 € HT soit une augmentation de 10,82 % du montant initial du marché	D2023-166
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 à l'accord-cadre n°2020/23 relatif au contrôle des installations existantes dans le cadre de mutations immobilières et de diagnostics ponctuels, avec la société SNE QUANTITEC, ayant pour objet la prolongation de la durée d'exécution de l'accord-cadre d'un (1) an ainsi que l'augmentation du montant maximum de l'accord-cadre de 5 %, soit une incidence financière de + 9 750,00 € HT	D2023-167
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°1 au marché 2020/32 relatif à l'entretien, la maintenance et la réparation des portes et portails automatiques ayant pour objet de substituer le titulaire MRA ASCENSEURS par la société MISTRAL ASCENSEURS à la suite d'une cession de fonds de commerce, sans incidence financière	D2023-177
Ressources	Conclusion du marché public n°2023/60 relatif à un contrat d'études préalables au développement du parc d'activités des Livraindières à Dreux pour un montant global et forfaitaire de 119 525,00 € HT au groupement composé des sociétés EAI (mandataire), MAGEO MOREL Associés (cotraitant) et FLY (cotraitant)	D2023-178

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Abandon de la procédure de consultation du lot n°2 du marché n°2023/54 relatif à une étude du sous-sol et à la réalisation d'un forage d'essai pour le fonctionnement d'une chaufferie géothermique – réalisation d'un forage d'essai, en raison de la nécessité de modifier la définition du besoin	D2023-188
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°5 au marché n°2019/36 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, avec la société SEPUR ayant pour objet l'ajout de 3 communes supplémentaires pour un montant de 48 400,00 € HT jusqu'à l'expiration du marché	D2023-189
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°5 au marché n°2020/33 relatif à la conception-réalisation pour la réhabilitation et l'extension de la piscine d'intérêt communautaire à Vernouillet, avec le groupement composé des sociétés SPIE BATIGNOLES NORMANDIE (mandataire), AP-MA ARCHITECTURE (co-traitant), SEBAT (cotraitant) et AGIRACOUSTIQUE (cotraitant), ayant pour objet l'ajout de travaux modificatifs pour un montant de 235 118,13 € HT	D2023-190
Ressources	Conclusion de l'avenant n°1 au marché n°2022/26 relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation des circuits de collecte en régie communautaire pour l'agglomération du Pays de Dreux confié au groupement VERDICITE (mandataire)/ SIA PARTNERS (cotraitant) ayant pour objet l'ajout d'une prestation supplémentaire à la phase n°2 de la tranche ferme pour un montant de 8 437,50 € HT	D2023-196
Ressources	Conclusion de l'avenant n°2 au marché n°2021/17 relatif à la maitrise d'œuvre pour la création d'une station d'épuration et la réhabilitation des réseaux d'assainissement de Saint-Sauveur-Marville / Marville-les-Bois dont le titulaire est la société AMODIAG ayant pour objet de fixer le forfait définitif de maitrise d'œuvre pour un montant supplémentaire de 49 202, 40 € HT, portant le montant de la rémunération du maître d'œuvre à 94 397,60 € HT soit + 116 %, par rapport au montant initial	D2023-200
Développement et Aménagement du Territoire	Convention de partenariat avec l'école d'urbanisme de Paris portant sur une étude urbaine de cadrage pour un montant de 6 000 € sur une durée de 7 mois	D2023-204
Ressources	Conclusion du marché n°2023/71 relatif à des travaux de réfection de la couverture de l'usine de dénitrification à Vernouillet conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix globale et forfaitaire pour un montant de 153 697,87 € HT et pour une durée maximum de 6 mois (préparation et travaux compris) avec la société SOPREMA ENTREPRISES	D2023-208
Ressources	Abandon de la procédure n°2023/45 relative à la fourniture de colonnes aériennes et pièces détachées destinées à la collecte des ordures ménagères et assimilés (lot n°1) via une déclaration sans suite pour motif d'intérêt général en raison de la décision de recourir à une centrale d'achat pour satisfaire ce besoin	D2023-211

Pôle	Objet	Numéro de décision
Développement et Aménagement du Territoire	Désignation des membres du groupe d'action locale LEADER 2023-2027	D2023-212
Développement et Aménagement du Territoire	Avis sur des demandes de subventions au titre du contrat régional de solidarité territoriale (CRST) présentées par les communes de Tremblay-les-Villages (23 900 €), Anet (110 700 €) et Boullay-Thiery (97 983 €).	D2023-213
Services à la population	Avenant à la convention de mise à disposition des locaux du SIVOM de Broué à la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour un montant annuel de 2 500 €	D2023-214
Services à la population	Conclusion d'une convention de mise à disposition à titre payant des centres aquatiques Agglocéane de Vernouillet et de Saint-Rémy-sur-Avre pour la natation scolaire 2023/2024	D2023-215
Services à la population	Conclusion d'une convention de partenariat valant mise à disposition du centre aquatique Agglocéane à titre gratuit avec l'association AFASSE dans le cadre de la formation de 8 stagiaires BNSSA	D2023-216
Services à la population	Convention de financement de la formation au Brevet National de Sauvetage et de Secours Aquatique (BNSSA) de 8 stagiaires à hauteur de 450 € par candidat	D2023-217
Services à la population	Conclusion d'une convention relative à la mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes d'Ezy-sur-Eure à la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour les 26 et 27 janvier 2024.	D2023-219
Ressources	Conclusion de l'avenant n°1 au lot n°1 du marché n°2021/02 relatif aux travaux de réseaux d'assainissement dans le cadre des travaux de mise en séparatif de Tremblay-le-Vicomte à Tremblay-les-Villages – Secteur nord, avec la société EIFFAGE SCBM, ayant pour objet l'ajout et la suppression de prestations pour un montant de 21 641,55 € HT et prolongeant le délai d'exécution des travaux d'un mois	D2023-221
Ressources	Conclusion d'une convention d'honoraires, avec la société SELARL RETAIL PLACES (GOUACHE AVOCATS) pour une mission d'accompagnement juridique et de représentation en justice pour assurer la défense des intérêts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dans le cadre d'une transaction immobilière pour un montant global et forfaitaire de la tranche ferme de 4 990 € HT	D2023-222
Ressources	Conclusion d'une convention d'honoraires, avec la société PARME AVOCATS pour une mission de conseil juridique dans le cadre de l'entrée en capital d'une société de projet (SPV) sous forme de SAS pour la création et l'exploitation d'une centrale hydrogène pour un montant global et forfaitaire de la tranche ferme de 2 160 € HT, pour un montant global et forfaitaire de la tranche optionnelle de 5 640 € HT et pour un taux horaire de 120 € HT s'agissant des missions complémentaires éventuellement confiées	D2023-223
Ressources	Décision portant conclusion d'un contrat de location d'un logement par nécessité absolue de service pour le Directeur Général des Services dont le loyer mensuel nu s'élève à 611 euros et les charges à 130 €, les charges étant acquittées par le DGS.	D2023-224

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Conclusion du marché n°2023-073 relatif à la relance du lot n°3 : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes / Bâtiments assainissement et eau potable » de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, avec le groupement Cabinet CD ASSUR CONSEIL / Compagnie MMA pour un montant de prime annuelle de 15 254,89 euros HT soit 16 514,96 euros TTC et pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2024 avec possibilité de résiliation annuelle du contrat pour les deux parties sous réserve du respect d'un préavis de 4 mois avant l'échéance du 1er janvier	D2023-225
Ressources	Décision d'abandon du marché n°2023/04 relatif à la procédure de consultation du marché n°2023-04 relative à la fourniture, réparation et autres prestations de pneumatiques neufs et rechapés, pour l'ensemble du parc de véhicules pour son lot n°2 Pneumatiques standards et 4 saisons véhicules légers et utilitaires afin de modifier la définition du besoin et d'assurer l'égalité de traitement des candidats	D2023-226
Ressources	Défense des intérêts de la Communauté d'agglomération dans le cadre du référé précontractuel introduit par la société GEDIA devant le tribunal administratif d'Orléans pour obtenir l'annulation de la procédure de passation des lots n°1 et 2 ayant pour objet l'exploitation du service public d'eau potable de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et conclusion d'une convention d'honoraires avec le cabinet SEBAN AVOCATS	D2023-227
Ressources	Utilisation du crédit des dépenses imprévues du budget location-vente à hauteur de 1 944 €	D2023-230
Services à la population	Conclusion d'un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle "Histoires de corps" par la Compagnie Graine de Lune le samedi 20 janvier 2024 de 20H à 21H moyennant le paiement par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux d'un montant de 1 167,90 € HT (TVA non appliquée).	D2023-231
Ressources	Conclusion du marché n°2023/74 relatif à une prestation d'exploitation du service public d'eau potable pour assurer la continuité de service public, avec la SOCIETE DES EAUX DE FIN D'OISE (SEFO) pour une durée d'un mois reconductible de manière expresse deux fois un mois à compter du 1er janvier 2024 et pour un montant estimatif de 26 790 € HT décomposé comme suit : - montant global et forfaitaire mensuel de 2 800 € HT ; - accord-cadre à bons de commande sur la base des prix inscrits au bordereau des prix unitaires pour un montant estimatif de 23 990 € HT. et pour un montant ne pouvant excéder la somme de 79 999 € HT	D2023-232
Services à la population	Convention pour l'organisation des cours de théâtre au Conservatoire de janvier 2024 à décembre 2024 à raison de 5H hebdomadaires pour un montant annuel total de 7 415 € TTC	D2023-233
Services à la population	Conclusion d'une convention de mise à disposition d'une salle du conservatoire de l'Odyssée à titre gratuit au conseil départemental d'Eure-et-Loir pour le jeudi 1er février 2024 de 9h00 à 16h30	D2023-234

Pôle	Objet	Numéro de décision
Ressources	Conclusion du marché n°2024-29 relatif à la relance du lot n°7 : « Responsabilité exploitant aérodrome » de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, avec la société ALLIANZ Global Corporate & Specialty SE pour un montant de prime annuelle de 1 212,42 € HT et pour une durée de 5 ans à compter de sa notification avec possibilité de résiliation annuelle du contrat pour les deux parties sous réserve du respect d'un préavis de 4 mois avant l'échéance du contrat	D2023-235
Ressources	Conclusion de l'acte modificatif n°6 au marché n°2020/33 relatif à la conception-réalisation pour la réhabilitation et l'extension de la piscine d'intérêt communautaire à Vernouillet, avec le groupement composé des sociétés SPIE BATIGNOLES NORMANDIE (mandataire), AP-MA ARCHITECTURE (co-traitant), SEBAT (cotraitant) et AGIRACOUSTIQUE (cotraitant), ayant pour objet l'ajout de travaux modificatifs pour un montant de 11 542,13 € HT	D2024-001
Ressources	Conclusion de l'AM n°1 du marché n° 2023/11 relatif à l'entretien des espaces verts des zones d'activités des sites de la communauté d'agglomération du pays de Dreux - Lot n° 2 Equipement sportif pour lla suspension provisoire des prestations sur le site de la piscine de Vernouillet en raison des travaux sur le site - Groupement CREAVERT COEUR DE VEXIN ET CREAVET PAYSAGES ENVIRONNEMENT pour la suspension provisoire des prestations à la piscine de Vernouillet en raison des travaux en cours	D2024-004
Services à la population	Conclusion d'une convention pour l'organisation du spectacle de fin d'année des élèves du Cours de théâtre d'un montant de 1 122 €TTC qui aura lieu dans l'auditorium de l'Odyssée du 21 au 23 juin 2024	D2024-006
Services à la population	Conclusion d'une convention de mise à disposition à titre gratuit des équipements sportifs avec l'Association USEP 28 pour la journée du 16 février 2024 et conclusion d'une convention de mise à disposition à titre gratuit avec l'Association PEP 28 du dojo du gymnase de Châteauneuf-en-Thymerais le mercredi du 22 novembre 2023 au 3 juillet 2024	D2024-007
Ressources	Utilisation du crédit des dépenses imprévues du budget principal d'un montant de 63 000 € pour régulariser le chapitre 66 charges financières	D2024-008
Ressources	Résiliation du contrat relatif à la mise à disposition de l'astreinte et moyens associés pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de la Commune de Vernouillet, avec la société GEDIA, pour motif d'intérêt général avec versement d'une indemnité d'un montant de 478,77 €	D2024-009
Développement et Aménagement du Territoire	Demande de subvention auprès de l'AESN d'un montant de 66 360 € pour les études et les travaux de création d'un réseau d'assainissement pour desservir le chemin de Bel Air et l'Avenue du Général de Lattre de Tassigny à Dreux	D2024-010

Pôle	Objet	Numéro de décision
Développement et Aménagement du Territoire	Conclusion d'une convention avec l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) pour le traitement des avis de paiement dans le cadre de la mise en œuvre du forfait post-stationnement pour le parking de la gare de Marchezais-Broué d'un montant annuel inférieur à 100 € pour une durée de 2 ans	D2024-011
Ressources	Conclusion du contrat relatif à l'abonnement à la base de données juridiques MONITEUR JURIS pour un montant annuel de 2 796,21 €HT soit 2 950 €TTC avec la société GROUPE MONITEUR SAS	D2024-012
Ressources	Défense des intérêts de la Communauté d'agglomération dans le cadre des suites du contentieux diligenté par Madame Sylvie Etienne (La Sellerie du Thymerais) au cabinet GOUACHE AVOCAT	D2024-013
Collecte et valorisation des déchets	Conclusion d'une convention avec l'Association le Secours Catholique de Chartres pour les apports en déchetteries au SITREVA d'un montant annuel de 400 € par boutique, concernant les boutiques de Dreux et Brezolles	D2024-014
Collecte et valorisation des déchets	Conclusion d'une convention avec l'Association le Secours Populaire pour les apports en déchetteries au SITREVA d'un montant annuel de 400 €	D2024-015
Services à la population	Conclusion de deux conventions relatives à la mise à disposition à titre gratuit du centre aquatique AgglOcéane de Vernouillet avec l'Inspection de l'Education Nationale 28 – Circonscription de Dreux II, ainsi que l'AFASSE, pour la saison sportive 2023/2024 selon les horaires définis dans la convention	D2024-018
Développement et Aménagement du Territoire	Avis sur des demandes de subventions au titre du contrat régional de solidarité territoriale (CRST) présentées par la commune de Saint-Rémy-sur-Avre pour un montant total de 111.920 € HT, par la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux pour un montant de 700.000 € HT et par le Syndicat Energie Eure-et-Loir pour un montant de 183.000 € HT	D2024-020
Services à la population	Conclusion d'un avenant à la convention de mise à disposition à titre payant des centres aquatiques Agglocéane de Vernouillet et de Saint-Rémy-sur-Avre pour des séances de natation scolaire reportées suite à des annulations concernant les communes de Vernouillet, Tréon, Marcilly-sur-Eure, SIRP, Villemeux	D2024-021
Ressources	Attribution du marché n°2024/14 relatif la réalisation de forages de reconnaissance en vue d'une géothermie pour le réseau de chaleur « Les Bâtes – La Tabelionne » à Dreux et Vernouillet à la SOCIETE NOUVELLE COTRASOL pour un montant estimatif de 374 880,00 € HT, et pour une durée maximale de 2 mois	D2024-022
Services à la population	Conclusion d'une convention de prestation musicale de l'orchestre à cordes junior à titre gratuit à la maison de retraite KORIAN le 21 février 2024 de 17H à 18H15	D2024-025
Ressources	Conclusion de l'AM1 au marché 2021/18 relatif à la fourniture et à la livraison de repas pour les équipements enfance et petite enfance de l'Agglo du Pays de Dreux avec la société NEWREST RESTAURATION concernant l'ajout d'un nouveau site et sans incidence financière	D2024-043

Décisions prises par le bureau communautaire dans le cadre de ses délégations :

Bureau communautaire du :15 janvier 2024 et du 19 février 2024

Pôles	Objet	Numéro de délibération
Ressources	Approbation et autorisation de signature de l'acte modificatif n°12 au marché n°2016/40 relatif à l'entretien et l'exploitation des installations de chauffage collectif (avec ou sans production d'eau chaude sanitaire) et modifiant les objectifs de consommations suite aux travaux de rénovation énergétique réalisés sur le site « Halte-Harderie » à Châteauneuf-en-Thymerais	BC2024-001
Ressources	Mandat donné au centre de gestion d'Eure-et-Loir pour négocier, dans le cadre du contrat groupe, le renouvellement du contrat d'assurance statutaire 2025-2028 de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux	BC2024-002
Technique	Approbation et autorisation de signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la réalisation d'une étude de gestion des inondations sur le bassin versant de la Vesgre	BC2024-003
Ressources	Approbation et autorisation de signature de l'accord-cadre n°2024/02 relatif aux travaux d'entretien, de réparation, d'aménagement et de rénovation des bâtiments de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux Lot n°2 : Menuiseries bois avec la société ATELIER DES CINQ CHÊNES, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de commande de 500 000,00 € HT et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans Lot n°5 : Cloison sèche – faux plafonds avec la société LE CORRE BTP, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de commande de 1 170 000,00 € HT et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans Lot n°10 : Étanchéité – bardage (sans suite)	BC2024-004

Ressources	Approbation et autorisation de signature des marchés n°2024/04 et n°2024/15 relatifs aux travaux de réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée du bâtiment E du Parc La Radio Lot n°1 : Démolition – Gros œuvre – Ouvrages métalliques avec la société LE CORRE BTP, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 568 303,08 € HT, décomposé comme suit : ▪ Tranche ferme « Démolition – Gros œuvre – Ouvrages métalliques » : 525 114,75 € HT ; ▪ Tranche optionnelle n°1 « Réhabilitation du quai ouest du bât E » : 11 052,21 € HT ; ▪ PSE1 « Revêtement Plastique Épais » : 11 651,22 € HT ; ▪ PSE2 « Peinture sol extérieur » : 20 484,90 € HT ; Lot n 3 : Menuiseries extérieures avec la société ALUTECH, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 67 064,42 € HT, décomposé comme suit : ▪ Offre de base : 55 326,42 € HT ; ▪ PSE1 « Révision des menuiseries existantes conservées » : 3 946,00 € HT ; ▪ PSE2 « Vitrage anti-effraction » : 7 792,00 € HT ; et pour une durée maximale de trois (3) semaines (hors période de préparation) Lot n°5 : Plâtrerie – Isolation – Doublage avec la société HELIX CONSTRUCTION, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 176 865,39 € HT, et pour une durée maximale de dix (10) semaines (hors période de préparation) Lot n°7 : Travaux d'électricité avec la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – HAUTE NORMANDIE, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 298 880,15 € HT, et pour une durée maximale de quarante (40) jours (hors période de préparation) Lot n°8 : Plomberie – Chauffage – Ventilation avec la société NERVET BROUSSEAU, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 515 000,37 € HT, décomposé comme suit : ▪ Offre de base : 499 116,87 € HT, ▪ PSE1 « Réalisation du réseau primaire géothermie de l'extérieure du bâtiment à la chaufferie » : 15 883,50 € HT ; et pour une durée maximale de cinquante (50) jours (hors période de préparation) Lot n°11 : Portes sectionnelles avec la société FRAMAFER, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 19 951,70 € HT, et pour une durée maximale de deux (2) semaines (hors période de préparation) Lot n°12 : Ascenseurs avec la société TK ELEVATOR, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 24 900,00 € HT, et pour une durée maximale de deux (2) semaines (hors période de préparation)	BC2024-005

<table>
<tr><td>Ressources</td><td>Approbation et autorisation de signature de l’acte modificatif n°13 au marché n°2016/40 relatif à l’entretien et l’exploitation des installations de chauffage collectif (avec ou sans production d’eau chaude sanitaire) portant ajustement des cibles de consommation de plusieurs sites en raison des baisses de consommation énergétique constatées</td><td>BC2024-006</td></tr>
<tr><td>Développement et Aménagement du Territoire</td><td>Approbation d’une indemnisation pour dommage de travaux publics au bénéfice des commerçants exerçant sur la commune de Tremblay-les-Villages : EPICERIE OLIVIER LOCHET (3 157 €), OG TRAITEUR (5 000 €), ZIG ZAG COIFFURE (500€) et autorisation de signature des protocoles d’accord transactionnel</td><td>BC2024-007</td></tr>
<tr><td>Développement et Aménagement du Territoire</td><td>Demandes de subventions 2024 au titre de la dotation de soutien à l’Investissement Local (DSIL) et de la dotation d’équipement des territoires ruraux (DETR) :
<table>
<tr><th>PROJET</th><th>PRIORITE</th><th>SUBVENTION DEMANDEE</th><th>MONTANT DU PROJET HT</th></tr>
<tr><td>Accueil des Gens du Voyage</td><td>1</td><td>152 450€</td><td>950 000€</td></tr>
<tr><td>Quartier Spectaculaire tranche 2</td><td>2</td><td>DSIL CPER : 687 000 € (30%)</td><td>2 290 000 €</td></tr>
<tr><td>Raccordement des eaux usées de Montreuil à la STEP de Dreux</td><td>3</td><td>DETR : 351 826 € (50%)</td><td>703 652 €</td></tr>
<tr><td>Aménagement du futur bâtiment des services techniques rendu obligatoire par l’extension du centre de tri</td><td>4</td><td>DSIL 750 000 € (30%)</td><td>2 500 000 €</td></tr>
<tr><td>Création d’un observatoire du foncier</td><td>5</td><td>DETR 10 850 € (20%)</td><td>54 250 €</td></tr>
<tr><td>Etude préparatoire à l’actualisation du SCOT « +4 degrés »</td><td>6</td><td>DETR 20 000 € (20%)</td><td>100 000 €</td></tr>
</table></td><td>BC2024-008</td></tr>
<tr><td>Développement et Aménagement du Territoire</td><td>Service commun « Projets et aménagement opérationnels » : Approbation et autorisation de signature de la convention d’adhésion de la commune de Tremblay-les-Villages</td><td>BC2024-009</td></tr>
<tr><td>Ressources</td><td>Convention d’utilisation partagée et mutualisée d’infrastructures fibre entre la ville de Dreux et la Communauté d’agglomération du Pays de Dreux</td><td>BC2024-010</td></tr>
</table>

VU *le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire

ARTICLE 1 : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le : 03/04/2024 La présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d’Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 03/04/2024**  **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Nathalie MILWARD** **Secrétaire de séance**